



## RAPPORT DE REUNION

03 octobre 2016

### Membres Présents

Fabrice PARENT, Jean-Frédéric COLLIN, Benedetto PAPALIA, Emilie LYSEN, Laetitia LEVAUX, Benoit BRAQUENIER, Hélène ANDRE et Gilberte CABLYN.

### Membres Excusés

Caroline VAN NESTE.

### Ordre du jour

Ordre du jour de la réunion :

1. Signature de la charte morale de l'association.
2. Préparation soirée halloween.
3. Question à la direction.
4. Point divers.

### 1. Signature de la charte morale

Tous les membres de l'association participant aux réunions, doivent signer la charte morale. Cette charte permet de clarifier les règles de fonctionnement de l'association et chaque membre signant cette charte accepte les différents articles mentionnés.

Cette charte et le règlement intérieur est disponible auprès du secrétaire de l'association sur simple demande.



## 2. Préparation soirée halloween

Beaucoup de choses ont été proposées lors de cette réunion afin de faire de cette fête d'Halloween à Campin une réussite.

Une collecte de bonbons sera proposée aux parents le **mardi 25 et mercredi 26 octobre** sur les deux sites, afin d'avoir assez de friandises pour que tous les petits sacs de nos enfants soient bien remplis.

Un conte sera lu et joué sous une tonnelle dans un décor digne d'Halloween. Des décorations réalisées par les enfants et les enseignants ainsi que par l'association seront mises en place afin de donner à cet évènement la magie et la peur que représente Halloween.

Il y aura encore beaucoup d'autres choses qui seront à découvrir lors de cette fête, mais il faudra venir nous rendre visite pour le découvrir.

## 3. Questions à la direction

Voici les questions qui vont être adressées à la direction. Les réponses resteront confidentielles au sein de l'association.

Si vous souhaitez connaître les réponses données par la direction, merci de contacter un membre ou d'envoyer un mail à l'association.

- a) Problème de garderie : certains parents peuvent sortir avec plusieurs enfants sans signatures après l'étude, nous pensons qu'il y a un ajustement à faire.
- b) « Prison » : Beaucoup de parents trouvent un certain manque d'humanité dans l'installation des grilles de séparation dans la cour. Nous suggérons la réalisation d'un projet pédagogique (décors, dessins, etc...) afin que les enfants s'approprient cet espace et adoptent les grillages.
- c) Aménagement : Est-il prévu de refaire le sol de l'entrée extérieure du site maternelle ?
- d) Grenier spatial : Est-il possible d'organiser plusieurs fois par an une porte ouverte pour le grenier spatial. Ils nous semblent dommage que beaucoup de parents n'ont pas connaissance d'un si magnifique lieu au sein de l'école.
- e) Violence : Pourquoi lorsqu'un acte de violence entre enfants (gifle, coups de pied, etc...) est commis, les parents ne sont pas mis au courant ? Les parents pourraient communiquer avec leur enfant pour tenter de comprendre cet acte.
- f) Garderie : Nous souhaiterions connaître le nombre de personnes qui surveillent la cour durant les garderies.



- g) Référent : Serait-il possible de créer un lien entre les grands et les petits afin de créer une sorte d'éducation entre les enfants ? Une sorte de référent qui permettrait aux plus petits de pouvoir parler plus facilement et de tenter de trouver une solution entre eux. Le référent ou parrain serait tenu tout de même de répertorier les conflits. Ceci permettrait de quantifier le phénomène de violence.

*Aucune réponse de la direction ne sera publiée. N'hésitez pas à contacter l'un des membres pour avoir les réponses.*

#### 4. Point divers

Une réunion exceptionnelle est prévue le **lundi 24 octobre à 20h00** afin de finaliser la fête d'Halloween.

#### Prochaine réunion

La prochaine réunion mensuelle est prévue le **lundi 7 novembre à 20h00**.

Pour recevoir les comptes rendus de réunion et toutes les informations de l'association :  
une seule solution notre **Newsletter**.

Et pour cela rendez-vous sur [www.apf-campin.be](http://www.apf-campin.be).

*N'ayez aucune crainte, votre adresse mail ne sera pas utilisée à des fins commerciales, ni diffusée à des tiers.*